

LE SCHEMA TOURISTIQUE DE TOURS METROPOLE (2017-2022)

Synthèse de l'avis adopté le 22 juin 2017



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE
CODEV
201620

Les avis en quelques notes

Présentation du thème

En 2017, le tourisme a représenté 7,2% du PIB français. Non délocalisable et bénéficiant d'une belle perspective de croissance, c'est un secteur économique de plus en plus stratégique. En Touraine, on dénombre 6000 emplois touristiques au plus fort de la saison, et 1,3 M de nuitées (chiffres 2018). L'enjeu est donc fort pour la Métropole d'affirmer et d'afficher sa politique touristique.

En engageant son 2^e schéma de développement touristique pour 2017-2022, TMVL entend capitaliser sur les bases du 1^{er} schéma (2011-2016), et prendre une orientation métropolitaine dans un contexte territorial élargi complexe où les collectivités se partagent la compétence. De cette gouvernance complexe naît un projet de schéma équilibré.

Diagnostic

Les enjeux dépassent ceux de la seule métropole et nécessitent une « mise en tourisme » en synergie avec le département et la région, mais également avec les départements limitrophes (le Loir-et-Cher) et les EPCI voisins de la Métropole.

Pourtant, le positionnement du schéma est très clairement urbain, se démarquant de l'image traditionnelle des châteaux de la Loire porté par le Département. On mesure bien ici les enjeux du marketing territorial et de la concurrence des territoires des villes entre elles, notamment de Tours, qui cherche à se distinguer dans le paysage régional. Cette difficulté à composer une politique touristique plus large que le périmètre de l'institution était palpable dès le 1^{er} schéma et constitue un enjeu fort du 2nd : **embrasser large mais jouer la carte du territoire métropolitain**. On notera par ailleurs que TMVL semble davantage s'arrimer sur la stratégie régionale que sur le dispositif départemental. Enfin, le rapprochement inabouti entre la structure métropolitaine et son homologue départemental constituent un frein et un handicap local non négligeable.

Le programme d'actions semble hésiter entre l'affirmation de marqueurs modernes et innovants et la valorisation de la tradition de capitale des châteaux de la Loire.

Le schéma affirme la métropole comme destination urbaine et comme capitale du Val de Loire, en promouvant le citybreak (séjour urbain court) dans un environnement d'exception, matérialisé par la Loire, son label Unesco et son produit cyclable phare (la Loire à vélo). La cible est en 1^{er} lieu nationale, puis internationale. L'ambition de TMVL est en outre de faire de Tours un hub à partir duquel on peut rayonner dans la région. Mais c'est aussi un territoire où il faut s'attarder pour profiter de son capital gastronomique et viticole mais également horticole. Enfin, TMVL manifeste, à raison, une ambition de faire monter en qualité l'accueil touristique.

Préconisations

- Développer l'offre touristique auprès des Tourangeaux : « partez en vacances chez vous »,
- Développer le tourisme de santé, segment pour lequel TMVL a de solides arguments,

- **Poursuivre les initiatives de bord de Loire** (guinguette, Envies de Loire, ...), la navigation sur la Loire, et le cyclotourisme avec la Loire à vélo, dont le Codev recommande que TMVL en soit le coordonnateur sur son territoire,
- **Ne pas sous-estimer la promesse du voyage au pays des châteaux,**
- **Engager une politique partagée entre villes ligériennes,**
- **Développer le marketing de la destination** (ex : un festival estival fort) et améliorer les offres de déplacement (ex : faciliter l'accès au car de tourisme : envisager urgemment une nouvelle aire d'accueil pour les cars et bus Macron),
- **Renforcer la coopération entre les différents acteurs publics** : Département, Région, territoires voisins (Blois, Orléans, Saumur, Angers),
- **Prolonger la ligne de tramway vers l'aéroport** et mettre en attendant une navette gratuite à disposition des passagers pour rejoindre le tramway,
- **Ouvrir au public autour d'une offre de restauration ou de bar le dernier étage de la bibliothèque municipale,** espace panoramique phare de la ville.

Quelle(s) suite(s)

Ce qui a été fait

- La campagne « Tours l'inattendue », qui entre dans sa troisième année,
- La communauté des « greeters », créée depuis plus de 5 ans à Tours donne la possibilité aux habitants d'être de véritables ambassadeurs sur leur territoire,
- Un plan d'actions en faveur du tourisme fluvial a été élaboré par Tours Métropole en 2018 en concertation avec les acteurs de la filière. L'objectif est double : soutenir la professionnalisation des acteurs, développer et renforcer l'offre de tourisme fluvial,
- Un régime d'aides dédié à la batellerie traditionnelle a été adopté par le Conseil métropolitain en décembre 2019. Il permet de soutenir la construction et ou la réhabilitation de bateaux traditionnels,
- Deux aménagements majeurs pour le développement des liaisons cyclo touristiques permettront de sécuriser, sur l'itinéraire saint Jacques de Compostelle, le tronçon reliant Tours à Rochecorbon et d'aménager la continuité de l'itinéraire Cher –Canal du Berry,
- Une stratégie d'aménagement urbaine, autour des 7 « portes de Loire », a été définie et présentée durant l'été 2018 aux habitants,
- Une campagne commune de promotion sur le web entre les 7 offices de tourisme d'Indre et Loire a été menée en 2019,
- Développement d'une politique partagée entre les offices du tourisme d'Orléans et de Tours depuis 2019,
- Développement de la coopération entre les différents acteurs publics via les contrats de réciprocity: mutualisation de la promotion touristique, création d'un réseau des offices de tourisme et de l'offre des territoires, élaboration de pass touristiques, recensement de lieux insolites pour des animations viticoles,
- Ouverture de la Tour Charlemagne depuis 2018 pour une offre « apéro à 360° ».

En projet

- Une signalisation routière des différents points d'embarquement pour des promenades sur la Loire et le Cher,
- Campagne de promotion du Val de Loire au printemps à destination des Parisiens et Franciliens en partenariat avec 12 sites touristiques majeurs de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher,
- Desserte des châteaux en transport en commun au départ de Tours pour rejoindre Villandry, Azay-le-Rideau et Langeais. L'objectif est de disposer d'une navette opérationnelle pour la saison 2020. La réflexion s'étend à l'échelle du département via les contrats de réciprocity,
- Le prolongement de la ligne de tramway vers l'aéroport figure dans le plan de développement de l'aéroport,
- Le développement du tourisme de santé est en cours d'étude,
- Une étude de faisabilité est en cours afin d'améliorer la navigabilité de la Loire et de favoriser la connexion entre les différents bassins de navigation (les ponts Wilson et de St-Cosme),
- Concours « Envie de Loire » lancé par TMVL : les aménagements doivent être réalisés en 2020-2021.

Documents de référence

- 1^{er} schéma touristique 2011-2016 de Tours Métropole
- 2^{ème} schéma touristique 2017-2022 de Tours Métropole